

FICHE FORMATION - BTS

BTS Finitions, aménagement des bâtiments : conception et réalisation

Apprentissage – formation en alternance

Public concerné, prérequis, conditions d'accès

- Vous êtes titulaire d'un Bac (ou tout autre diplôme de niveau 4)
- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*
- Vous souhaitez
 - Apprendre un métier
 - Obtenir un diplôme professionnel reconnu
 - Alternier entre l'établissement de formation et l'entreprise
 - Sécuriser votre parcours de formation
 - Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

*Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage.

Durée de la formation : sauf conditions particulières : le contrat est conclu pour 2 ans (20 semaines de formation (700 heures) /an au sein du lycée pendant la période scolaire).

Résumé de la formation :

Le BTS Finitions, aménagement des bâtiments : conception et réalisation forme des techniciens capables d'intervenir dans la rénovation, l'aménagement intérieur et la finition de bâtiments.

Il allie compétences techniques, choix des matériaux, gestion de chantier et respect des normes énergétiques.

La formation inclut des enseignements en dessin technique, calculs de structures légères, organisation de travaux et communication clientèle.

Elle prépare à exercer dans des entreprises du second œuvre ou des agences d'architecture intérieure.

Métiers visés : (4 métiers maximum) (source France compétences, types d'emplois accessibles)

Technicien supérieur en aménagement intérieur

Chef de projet finitions et aménagements

Conducteur de travaux second œuvre

Responsable de secteur en entreprise de finition

Résumé du métier (source France Compétences secteur d'activités):

Les diplômés interviennent dans la transformation et le confort des espaces intérieurs : cloisons, revêtements, plafonds, menuiseries, isolation...

Ils conseillent les clients, choisissent les matériaux, organisent les chantiers et coordonnent les équipes.

Ils s'assurent du respect des réglementations thermiques, acoustiques et d'accessibilité.

Ce métier combine créativité, technicité et sens du management de projet.

Objectifs (source FC objectifs et contextes de la certification) :

Former des techniciens spécialistes des finitions et aménagements intérieurs.

Acquérir les bases en architecture intérieure et en construction légère.

Maîtriser les techniques de mise en œuvre des matériaux courants (plâtre, bois, métal, etc.).

Apprendre à organiser et piloter un chantier de finition.

Savoir utiliser les logiciels de DAO/CAO pour la conception d'aménagements.

Développer une approche économique, écologique et ergonomique des projets.

Comprendre les réglementations thermiques, acoustiques et d'accessibilité.

Préparer à la relation client et à la négociation technique.

Acquérir des bases en estimation de coûts et suivi budgétaire.

Se former aux méthodes de coordination entre corps de métier du bâtiment.

Contenus (source FC compétences attestées) :

Enseignements généraux

Culture générale et expression : 60 h/an

Langue vivante étrangère (anglais) : 45 h/an

Mathématiques appliquées au bâtiment : 45 h/an

Enseignements professionnels

Conception des aménagements intérieurs : 180 h/an

Technologie des matériaux et systèmes de finition : 150 h/an

Organisation et gestion de chantier : 135 h/an

Dessin assisté par ordinateur (DAO) : 90 h/an

Calculs de structures légères et études thermiques : 90 h/an

Étude de cas professionnelle et projet tutoré : 90 h/an

Prérequis pour intégrer la formation

Être titulaire d'un baccalauréat professionnel en lien avec le bâtiment ou les travaux publics (ex : Bac Pro Aménagement et finition du bâtiment).

Une expérience professionnelle dans le domaine peut être prise en compte dans le cadre d'une validation des acquis (VAE ou VAP).

Bonne maîtrise des bases en mathématiques, physique et dessin technique.

Intérêt pour la conception, les matériaux, et la gestion de chantier.

Coût :

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est **gratuite** pour l'apprenti,

Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

Poursuite d'étude :

Possibilité de poursuivre en licence professionnelle notamment.

Modalités et délai d'accès à la formation :

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Validations(s) : Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 5 (BTS)
+ d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35809/>

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s):

NSF **233** – ROME **F1201 - F1202**

FORMACODE **22454** – RNCP**35809**

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Renseignements et inscriptions :

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130
Mont Saint Aignan ifpra-valo@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos
formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région
Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET :
18760909400029 | CODE NAF : 8559A